

Séparation des parents

Relations avec l'enfant

Autorité parentale

Droit de visite et d'hébergement

Résidence de l'enfant

Opposition et interdiction de sortie du territoire de l'enfant

Relations de l'enfant avec sa famille ou ses proches

Pension alimentaire

Fixation et versement

Réévaluation

Révision

Questions – Réponses

- Comment s'organise le droit de visite et d'hébergement de l'enfant en pratique ?
- Autorité parentale : un parent séparé peut-il déménager librement ?
- Comment bénéficier de la résidence alternée ?
- Un parent peut-il avoir un droit de visite sans exercer l'autorité parentale ?
- Peut-on demander la modification de la pension alimentaire si le salaire de l'autre parent augmente ?
- Peut-on verser directement une pension alimentaire à son enfant devenu majeur ?
- Pension alimentaire, prestation compensatoire : quelles différences ?
- Séparation des parents : qui peut percevoir une pension alimentaire ?
- Doit-on encore verser une pension alimentaire à un enfant devenu majeur ?
- Une pension alimentaire peut-elle être demandée quand l'enfant est majeur ?
- Que faire si la pension alimentaire n'est pas payée ?
- Que faire en cas de pension alimentaire impayée lorsque le débiteur est à l'étranger ?
- Comment obtenir l'intermédiation financière ?
- Comment fixer à l'amiable la garde et la pension alimentaire des enfants ?
- Quels documents et affaires de l'enfant faut-il échanger entre parents ?
- Un parent peut-il partir à l'étranger avec l'enfant pendant les vacances ou un week-end ?

Toutes les questions réponses

Où s'informer ?

- Centre de médiation familiale

Comment faire si...

Je déménage en France

Je me sépare

Services en ligne

- Simulateur de calcul de pension alimentaire
Simulateur
- Demande au juge aux affaires familiales (autorité parentale, droit de visite, pension alimentaire...)
Formulaire
- Modèle de convention parentale – Résidence alternée
Formulaire
- Modèle de convention parentale – Résidence et droit de visite et d'hébergement
Formulaire
- Requête conjointe aux fins d'homologation d'une convention parentale
Formulaire
- Déclaration conjointe d'exercice en commun de l'autorité parentale
Formulaire
- Demande d'une mesure conservatoire d'opposition à la sortie du territoire (OST) de mineur(s) – Conflit parental
Formulaire
- Requête en obligation alimentaire – Saisine du juge aux affaires familiales
Formulaire
- Demande d'un certificat de non-opposition
Formulaire



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00